

Communiqué de presse du 28 mai 2025

Oui à la CRTU 2025 et au Projet d'agglomération de 5^e génération

L'Assemblée des membres de seeland.biel/bienne du 27 mai 2025 a adopté la Conception régionale des transports et de l'urbanisation 2025, ainsi que le Projet d'agglomération de 5^e génération. Ces deux projets servent à coordonner la planification des transports et de l'urbanisation dans la région et à assurer le financement des infrastructures de transport prévues.

La Conception régionale des transports et de l'urbanisation (CRTU) coordonne la planification de l'urbanisation et des transports au-delà des frontières communales. La CRTU 2025 contient désormais la vision pour les espaces partiels d'Anet/Cerlier, de Lyss/Aarberg et du Seeland inférieur. En outre, les secteurs prioritaires pour l'extension du milieu bâti ont été examinés. Il s'agit de secteurs convenant comme futures zones à bâtir s'il est nécessaire de procéder à une mise en zone.

Avec le Projet d'agglomération, seeland.biel/bienne encourage une planification cohérente des transports et de l'urbanisation dans l'agglomération de Bienne/Lyss. Le Projet d'agglomération de 5^e génération comprend un grand nombre de mesures pour un réseau de transport performant et garantit le financement de projets de transport de plus grande envergure. Il contient des mesures A (début des travaux de construction au cours de la période 2028 - 2032) d'un montant de quelque 172 millions de francs, pour lesquelles des subventions fédérales seront demandées.

seeland.biel/bienne a élaboré la CRTU et le Projet d'agglomération dans le cadre d'un processus de deux ans en collaboration avec les communes et a réalisé la participation publique.

Crédit supplémentaire pour le Concept global des rives du lac

De plus, 45 communes présents ont approuvé un crédit supplémentaire de 30'000 francs pour l'élaboration d'un Concept global pour les rives du lac et des rivières. Cela signifie que les travaux initialement prévus pour 2026 peuvent débuter plus tôt.

Approbation des comptes annuels et du rapport annuel 2024

L'Assemblée des membres a également approuvé les comptes annuels et le rapport annuel pour 2024. Les comptes bouclent sur un excédent de revenus de quelque 15'000 francs.

Tous les documents pour l'Assemblée des membres peuvent être consultés [ici](#).

Pour tout renseignement

- » Stefan Nobs, président, tél. 032 387 03 11, stefan.nobs@lyss.ch
- » Thomas Berz, directeur, tél. 031 388 60 65, t.berz@seeland-biel-bienne.ch

1500_48_Beschlüsse_MV_250528_F.docx